

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ING ARIA - Lion Balanced un Compartiment d'ING Aria

Classe : R LU1014948613

La SICAV est gérée par ING Solutions Investment Management S.A.

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Compartiment est de chercher une exposition aux obligations et instruments du marché monétaire, ainsi qu'aux actions principalement par le biais d'OPCVM (Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières)/OPC (Organismes de Placement Collectif) ouverts.

Ce Compartiment vise à procurer une croissance du capital investi tout en cherchant la performance par le biais d'un portefeuille diversifié exposé principalement aux actions, aux obligations et aux instruments du marché monétaire.

L'objectif du Compartiment est limité à un investissement passif dans des actifs et dans leur administration pour le compte d'investisseurs ; toute gestion entrepreneuriale active des titres est donc exclue.

Le Compartiment prévoit d'investir à titre principal en OPCVM/OPC domiciliés dans un État membre de l'Union européenne.

L'exposition (directe ou indirecte) aux obligations et instruments du marché monétaire ne dépassera pas 65 % des actifs nets du Compartiment.

L'exposition (directe ou indirecte) aux actions ne dépassera pas 65 % des actifs nets du Compartiment.

L'exposition (directe et indirecte) aux autres classes d'actifs, telles que (mais sans limitation) les matières premières, ne dépassera pas 10 %.

L'exposition aux matières premières sera obtenue, à hauteur maximale de 10 %, par des investissements dans des fonds indiciels cotés (Exchange Traded Funds - ETF) éligibles ou des fonds cibles éligibles, comme indiqué et conformément aux critères d'éligibilité décrits au Chapitre II. B, II, f) du Prospectus.

Le Compartiment n'investira pas en titres adossés à des actifs (« ABS »), titres adossés à des hypothèques (« MBS ») et obligations convertibles conditionnelles (« CoCo ») plus de 20 % (valeur cumulée maximale) de sa Valeur Nette d'Inventaire. L'investissement en instruments financiers dérivés sera effectué à des fins de couverture et de gestion efficace du portefeuille et non à des fins d'investissement.

Dans ce cas, le Compartiment peut uniquement investir en contrats de change à terme et en instruments dérivés cotés tels que les contrats à terme standardisés (futurs). En cas de conclusion de contrats de change à terme, le risque de contrepartie sera géré selon l'une des méthodes suivantes :

(a) Engagement dans des transactions ouvertes, liquidables à tout moment, c.-à-d. dès que la valeur de marché cumulée s'approche des limites définies par la Société de gestion, celles-ci étant inférieures aux limites décrites au chapitre II. B, V, a) du Prospectus, ces instruments peuvent être liquidés sur décision de la Société de gestion et l'ensemble des pertes/profits non réalisés seront payés respectivement au Compartiment ou aux contreparties. Par conséquent, le Compartiment n'aura pas à garantir ces opérations de gré à gré et le Compartiment pourra à tout moment respecter les limites fixées par la réglementation luxembourgeoise.

(b) Soit n'accepter de garanties en liquide que pour être en mesure de respecter à tout moment les limites décrites au chapitre II. B, V, a) du Prospectus.

À l'heure actuelle, la Société ne recourt pas à des techniques de gestion de portefeuille efficaces telles que décrites au chapitre II. B du Prospectus.

Il résulte de ce qui précède que le Compartiment n'adoptera pas de politique de décote (haircut).

La Valeur Nette d'Inventaire (« VNI ») est calculée chaque Jour ouvrable (chacun étant un « Jour d'évaluation »). Le jour où s'effectue le calcul est le Jour ouvrable qui suit le Jour d'évaluation. La devise de référence du Compartiment est l'Euro.

Les actions de classe R sont disponibles en versions nominatives de capitalisation et de distribution pour les investisseurs privés, à la discrétion de la Société de gestion. Cette Classe d'actions ne distribue pas de dividendes.

Profil de risque et de rendement

À risque plus faible, À risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé



Cet indicateur représente la volatilité historique annuelle du Compartiment sur une période de 5 ans.

En raison de l'insuffisance de données historiques, l'indicateur de risque intègre des données simulées sur la base d'un portefeuille de référence. La Catégorie de risque 4 reflète des gains et/ou des pertes potentiels modérés pour le portefeuille.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique ne constituent pas une indication fiable du profil de risque futur du Compartiment.

La catégorie de risque associée au Compartiment n'est pas garantie et pourrait évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour le Compartiment non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de devise : Le Compartiment investit sur des marchés étrangers. Les variations du taux de change, qui peuvent entraîner des hausses ou des baisses de la valeur de votre investissement, peuvent avoir un impact sur celui-ci.

Risque de taux d'intérêt : Une hausse des taux d'intérêt peut induire une baisse de la valeur des titres à revenu fixe détenus par le Compartiment. Le prix et le rendement d'une obligation ayant une relation inverse, une baisse de prix de l'obligation est accompagnée par une hausse de son rendement.

Risque de crédit : Le Compartiment investit dans des obligations, des liquidités et autres instruments du marché monétaire. Il existe un risque de défaut de l'émetteur. La probabilité d'un tel événement dépend de la solvabilité de l'émetteur. Le risque de défaut est habituellement plus élevé pour des titres à caractère spéculatif.

Risque de liquidité : Un risque de liquidité existe lorsque des investissements spécifiques sont difficiles à vendre ou à acheter. Ceci pourrait réduire les rendements du Compartiment en cas d'incapacité de celui-ci de conclure des transactions au moment et au prix souhaités.

Risques financiers, économiques et politiques : Divers facteurs, y compris, notamment, le développement du marché financier, le développement économique des émetteurs qui sont eux-mêmes touchés par la situation économique mondiale générale, ainsi que les conditions politiques et économiques caractérisant chaque pays ont un impact sur les instruments financiers.

Frais

Les frais et commissions sont utilisés pour couvrir les coûts opérationnels du Compartiment, y compris la commercialisation et la distribution des actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

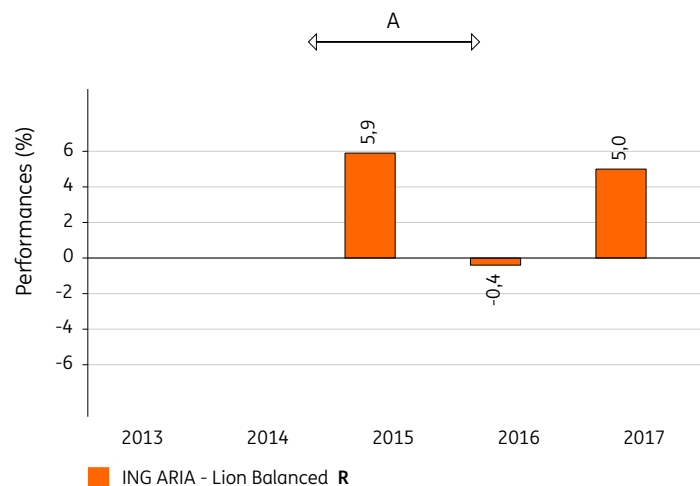
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00 %
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital. L'investisseur peut obtenir de son conseiller financier ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année	
Frais courants	2,42 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Les frais d'entrée et de sortie affichés sont des taux maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.

Les frais courants sont basés sur les frais de l'exercice précédent, clos au 31 décembre 2017. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Il exclut les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des actions d'un autre Fonds.

Pour de plus amples informations sur les frais du Compartiment, veuillez vous reporter aux sections correspondantes du prospectus, disponible à l'adresse www.ing-isim.lu.

Performances passées



Les performances affichées dans le diagramme ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Date de création du Compartiment : 10 octobre 2014

Date de lancement de la classe d'actions : 10 octobre 2014

Devise de référence : Euro.

A : Les performances passées renvoient à ING ARIA dans le cadre de la Partie II de la Loi de 2010 jusqu'à ce que le Compartiment soit devenu un OPCVM (Partie I de la Loi de 2010) le 17.03.2016

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank, Luxembourg Branch

Le dernier prospectus et les documents réglementaires périodiques les plus récents, de même que toutes les autres informations pratiques, sont gratuitement disponibles en anglais auprès de la Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A., 26, Place de la Gare, L-1616 Luxembourg ou sur le site internet www.ing-isim.lu.

Le Fonds propose d'autres classes d'actions pour des catégories d'investisseurs définies dans son prospectus.

La valeur nette d'inventaire est disponible sur simple demande auprès de la Société de gestion.

Les détails de la politique de rémunération actuelle de la Société de gestion, à savoir une description de la méthode de calcul de la rémunération et des avantages, l'identité des personnes responsables de l'octroi de la rémunération et des avantages et, le cas échéant, la composition du comité de rémunération, peuvent être obtenus sur le site internet <http://www.ing-isim.lu/en/communication/policies> et un exemplaire papier est gratuitement disponible sur simple demande au siège social d'ING Solutions Investment Management S.A.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller financier.

Comme les actifs et passifs de chaque Compartiment du Fonds à compartiments multiples sont ségrégués de par la loi, seuls les profits et pertes du Compartiment ont un impact sur votre investissement.

Les investisseurs peuvent demander de convertir tout ou partie de leurs actions de toute classe d'un Compartiment du Fonds en actions d'une autre classe de ce Compartiment, ou d'un autre Compartiment soumis aux dispositions du Prospectus.

La responsabilité de la Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Le Fonds est agréé au Luxembourg et surveillé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

La Société de gestion ING Solutions Investment Management S.A. est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier (CSSF).

Le présent document d'informations clés pour l'investisseur est exact et à jour au 19 février 2018.